VERVIERS

"L'objectif n° 1 au CPAS c'est l'humain, pas la fraude sociale»!

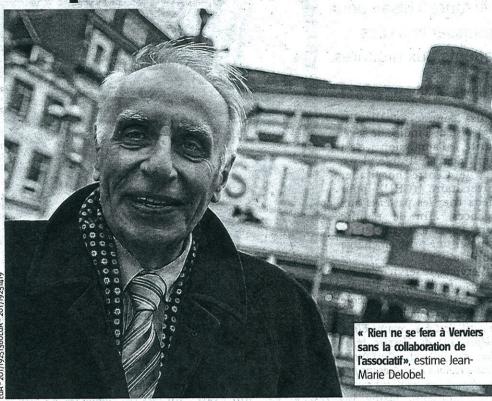
Le chef de groupe cdH au CPAS, Jean-Marie Delobel n'est pas, non plus, sur la même longueur d'onde que Freddy Breuwer (MR).

• Claude GILLET

âché, Jean-Marie Delobel? «Non, je ne suis pas fâché. En politique, j'en ai vu d'autres depuis les années. Disons, perplexe.»

Jean-Marie Delobel est le chef de groupe cdH au CPAS de Verviers. Et à ce titre, il s'étonne de la sortie de son partenaire de la majorité, Freddy Breuwer (MR). Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne partage pas la même vision que le président du CPAS en ce qui concerne l'apprentissage du français sous contrôle.

réprimer la fraude sociale. Moi aussi, bien sûr, je veux qu'on s'intéresse à cette fraude. Mais l'objectif numéro 1, c'est l'humain! Et de vivre dignement.» avant de me poser la question de la sanction, je me pose la question de la réussite du parcours d'intégration.»



«L'objectif numéro 1 n'est pas de le fondement de tout. Je ne com- ment pas en cause l'impor- tails.» prends pas qu'on oublie ça. Le CPAS doit avoir des règles mais, il doit d'abord permettre à chacun

Le français, oui mais...

tissage du travail, chance de Parce qu'ajoute Jean-Marie trouver un emploi et de faire Delobel «l'objectif du CPAS est vivre sa famille sont autant de d'abord de permettre à chacun de points que Jean-Marie Delobel mener une vie conforme à la di- partagent avec Freddy gnité humaine. C'est quand même Breuwer. Il ne remet évidem-

tance d'apprendre la langue. Le représentant des Humanis-(lire par ailleurs)

méthode répressive et très en «solo» du chef de file MR.

Intégration réussie, appren- MR que nous puissions nous con- Mais il ne faut pas se leurrer, il certer avant toute décision faite au faudra du temps et des moyens. Et nom de la majorité. À ma grande rien ne se fera sans une vraie colsurprise, j'ai découvert les inter- laboration, dans le respect, avec ventions médiatiques de Freddy l'associatif. Et là c'est autre chose Breuwer. Prise de position dont le cdH ne partage pas tous les dé- voir des sanctions.»

tes au sein de l'institution so-Non, ce qu'il fustige, c'est la ciale pense que «l'on peut pousser les gens à entrer dans cette stratégie de l'intégration réussie et «J'avais demandé au partenaire de l'apprentissage du français. que d'écrire un objectif et de pré-

Un mauvais plan financier?

«La loi du 26 mai 2002 sur l'intégration sociale précise bien que toute personne en difficulté doit faire ce qu'il faut pour s'intégrer, explique Philippe Defeyt, écolo et président du CPAS de Namur, mais surtout un spécialiste qui connaît très bien les rouages de l'aide sociale.

Et si des personnes ne font pas cet effort, on pourrait retirer le revenu d'intégration?

«Oui, on pourrait mais la décision serait immédiatement contestée devant une juridiction (tribunal du travail) Mais la décision ne revient pas au président du CPAS seul. Un certain nombre de CPAS ne prendront pas cette sanction car des enfants ou un conjoint n'ont pas à subir ça. Et surtout, au coup suivant, on fait quoi. Imaginez que le loyer ne soit plus payé et qu'il ait une expulsion, c'est le même CPAS qui devrait prendre en charge les dépenses de nourriture et d'hébergement. Mais cette fois à 100 % à sa charge alors que le RIS est subsidié par le Fédéral à hauteur de 65 %!»

4 QUESTIONS À JEAN-MARIE DELOBEL SUR LA POLÉMIQUE

Un «Article 60» Apprentissage: Suspensions suspendu à lire «Lire et Écrire» et Ecrire?

«La décision est du ressort du bu-(NDLR : Freddy Breuwer a dit ble. français).

Ecrire. »

hors-jeu?

«Allons! Il y a à Verviers reau permanent, composé de qua-toute une série d'opérateurs, tre personnes (2 MR, 1 cdH et 1 pour apprendre le français. Et PS). Lundi dernier - contraire- Lire et Écrire fait partie des inment à ce qu'a laissé entendre contournables. Ce n'est pas une Freddy Breuwer - le bureau a re- petite association marginale. porté cette décision au lundi C'est vraiment une association 18 janvier. C'est la même surprise reconnue en Communauté franque pour le reste. Rien n'est décidé! çaise comme un opérateur fia-

qu'il suspendait cet «article Il faut entrer en dialogue avec 60», c'est-à-dire une personne ces associations. Croire que l'on mise à disposition, si Lire et peut imposer sans discuter, Écrire ne voulait pas collaborer c'est d'un autre âge. Les assosur le plan des contrôles dans le ciations ont une connaissance cadre de l'apprentissage du du terrain. Nous avons beaucoup à gagner à travailler en-Les associations cherment.»

et liste de contrôles?

Suspensions?

ou attribuer un soutien financier du CPAS à une personne, la décision revient à un comité spécial du CPAS composé de cinq personnes (le président, 2 MR, 1 cdH, et 1 PS) Et chaque décision est prise après communication * des résultats d'une enquête sociale approfondie menée par des travailleurs sociaux du CPAS. Je tins d'ailleurs à souligner l'excellent travail des as- pour enseigner. sistant(e)s socia(les)ux»

Contrôles? la vie privée.»

L'important, la qualité de l'apprentissage?

«L'important, c'est amener de «Le président du CPAS n'a pas ce la motivation et permettre cet pouvoir. Pour ce qui est de retirer apprentissage dans de bonnes conditions. A ce sujet, je suis convaincu qu'il faut que cet apprentissage soit confié à des pédagogues et des personnes compétentes. Dans ce domaine, il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté, il faut savoir enseigner. Bien sûr, ça peut-être des bénévoles. Mais des bénévoles qui ont la formation voulue

Avec l'associatif, nous devons fixer des objectifs et des critères «Ce travail revient à des tra- d'évaluation (des associations) vailleurs sociaux qui observent Pour les apprenants, le concussion de majorité se discute en chent des moyens et le CPAS des règles de déontologie et de con- trôle doit être exercé par les majorité. Et, sauf preuves contrai- cherche des acteurs. Public et fidentialité. Par ailleurs, travailleurs sociaux. Mais res, nous sommes favorables à l'oc- privé doivent travailler ensem- n'oublions pas qu'il y a quand sans communiquer de listes, troi d'un «article 60» à Lire et ble. Rien n'est possible autre- même une loi sur la protection de qui doivent être confidentiel-

«Simpliste et inacceptable »

Hugues Henry, directeur de Lire et écrire Liège, et Claude Emonts, président du CPAS de Liège, réagissent aussi : « En tant que directeur de l'ASBL Lire et Écrire et président de CPAS, nous nous devons de réagir aux propos de Freddy Breuwer qui veut conditionner l'octroi du RIS au suivi de cours de français. Claude Emonts rappelle qu'il se positionne également en faveur du caractère obligatoire des cours de français destinés aux personnes primo-arrivantes qui ne maîtriseraient pas suffisamment la langue locale et que cette obligation doit aussi être assortie d'une sanction adaptée. Par contre, nous ne pouvons pas admettre que cette sanction soit une privation de la dignité humaine via la d'intégration sociale! Nous considérons donc que le positionnement de M. Breuwer est simpliste et inacceptable.»